

Brexit

Memo au CEN, 20 janvier 2019, Vincent Boulet

Le présent mémo n'a pas vocation à être exhaustif mais à rappeler quelques-uns des principaux linéaments politiques à l'œuvre à travers le Brexit.

*La complexité des débats à la Chambre des communes et des discussions avec l'UE ne doit pas faire oublier qu'à l'heure actuelle, **l'hypothèse la plus probable devient le Brexit sans accord le 29 mars prochain, ce qui est le pire des scénarios.***

1- Rappel : l'initiative du Brexit est à droite

- 1- Le référendum du 23 juin 2016 est **une initiative du parti conservateur** et du premier ministre d'alors, David Cameron, pour donner des gages à l'aile la plus droitiste de son parti et essayer de contenir la poussée du parti d'extrême-droite UKIP qui est arrivé en première position lors des élections européennes de 2014 (avec 26% des voix). **Le parti conservateur s'est radicalisé** à droite, comme en témoigne par exemple en 2009 la formation, à son initiative, du groupe ultra-conservateur et nationaliste des Conservateurs et réformistes européens au Parlement européen.
- 2- Il se place néanmoins dans l'histoire particulière des relations entre le Royaume-Uni et l'UE. Le Royaume-Uni a été, de tous les pays membres, le seul à voter par référendum sur une *révision* du traité d'adhésion en 1975. On se souvient également du « I want my money back » de Margaret Thatcher : elle a d'ailleurs obtenu satisfaction lors du sommet de Fontainebleau de 1984. Le Royaume-Uni a fait exercer son droit d'opt-out prévu dans les traités européens pour ne pas appliquer la charte européenne des droits de l'homme.
- 3- **Les thèmes de campagne ont été imposés par les diverses fractions de la droite britannique.** Comme le secrétaire général du syndicat des pompiers FBU, Matt Wrack, l'a bien dit, il s'agit d'une **dispute pour savoir s'ils pourront mieux exploiter les travailleurs en restant dans l'UE ou en la quittant.** La gauche a été assez inaudible durant la campagne (y compris la gauche « pro Brexit » marquée par l'expérience grecque, autour par exemple de Perry Anderson et des animateurs de la New Left Review). Bien au contraire, la campagne fut marquée par l'essor d'une haine anti-migrants, présentés comme la cause de tous les maux, jusqu'à **l'assassinat de la députée travailliste Jo Cox, engagée dans la solidarité avec les migrants, par un militant néo-nazi.** Les crimes racistes ont augmenté de 30% entre 2016 et 2017. De plus, l'argument principal utilisé par le Brexiters de droite, à savoir le fait que les **350 millions de livres sterling, que la Grande-Bretagne est supposée verser chaque semaine à l'UE,** pourraient être dépensés pour le Service national de la santé (NHS), était non seulement faux, mais particulièrement cynique. Il venait de ceux qui ont poussé à la privatisation de la santé.
- 4- Contrairement à ce qu'on a pu lire, y compris de la part de certaines organisations de gauche, **le caractère classiste du vote sur le Brexit n'est pas établi.** La répartition entre les partisans et les opposants du Brexit est plus complexe. Le scrutin a été marqué par une très forte participation (77%). **La classe ouvrière et les partisans habituels du Parti travailliste ont été profondément divisés. La base sociale du Brexit est la petite bourgeoisie provinciale et les ouvriers des secteurs désindustrialisés.** Des villes populaires et industrielles comme Manchester et Liverpool ont voté contre le Brexit. **Mais 38% de l'électorat travailliste a voté**

pour le Brexit. Il faut également noter que les plus de 50 ans ont majoritairement le Brexit, et que les jeunes ont majoritairement voté contre. **Les disparités régionales sont également fortes : l'Écosse a voté contre le Brexit à 62% et l'Irlande du Nord à 55%.**

Le score final en faveur du Brexit est de 51,89%. On a pu contester la manière dont le corps électoral a été constitué par l'European Union Referendum Act de décembre 2015 : les résidents citoyens du Commonwealth pouvaient voter, tandis que les résidents européens ne le pouvaient pas. Les Britanniques installés en Europe depuis plus de 15 ans ne le pouvaient pas non plus.

2- L'article 50 du TUE et son interprétation : un petit condensé du fonctionnement de l'UE

La Grande-Bretagne a donc activé la demande de retrait de l'UE en application de l'article 50 sur le Traité sur l'Union Européenne le 29 mars 2017. Il convient de noter plusieurs remarques :

- L'interlocuteur de la Grande-Bretagne n'est pas la commission européenne mais le conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement. Et le gouvernement français porte une responsabilité particulière dans le durcissement des positions européennes face à Londres.
- Une fois activé, le pays demandeur perd la maîtrise du calendrier. La période de deux ans que prévoit l'article 50 pour négocier l'accord de retrait ne peut être prolongé que par un vote à l'unanimité du conseil européen. De même, une fois activé, l'article 50 ne peut être révoqué unilatéralement. La notification constitue un point de non retour¹.
- Or, sur la question de la révocation du Brexit, dans le contexte de l'impasse politique, la Cour de justice de l'UE a défendu *exactement le contraire* dans son arrêt du 11 décembre 2018 en précisant que "*le Royaume-Uni est libre de révoquer unilatéralement la notification de son intention de se retirer de l'Union européenne*" : le Royaume-Uni pourrait donc décider unilatéralement de renoncer au Brexit, sans consulter les autres membres de l'UE, et ce avant le 29 mars 2019.

Cela apporte deux enseignements, révélateurs du fonctionnement de l'UE :

- 1- L'influence des Etats membres et du poids des gouvernements nationaux dans cette affaire ;
- 2- Le fait que la Cour de justice de l'Union européenne², théoriquement « gardienne des traités » et dont l'importance est souvent méconnue, ait dû prendre en compte la marge de manœuvre des Etats, y compris celui du Royaume-Uni, dans son arrêt.

3 - Que comprenait l'accord rejeté par le Parlement ?

C'est un document de 585 pages comptant 185 articles et 3 protocoles plus spécifiques sur l'Irlande du Nord, Gibraltar et les bases britanniques à Chypre.

- 1- Une période de transition jusque fin 2020, voire 2022, le temps de négocier les modalités d'une future relation commerciale. Durant cette période, "l'UE traitera le Royaume-Uni comme s'il s'agissait d'un État membre"
- 2- Un filet de sécurité (« backstop ») : maintenir à la fois l'Irlande du Nord et le reste du Royaume Uni dans un "filet de sécurité": tant qu'aucune autre solution satisfaisante ne sera

1 Chahira Boutayeb, Droit institutionnel de l'Union Européenne : institutions, ordre juridique, contentieux, 5^e édition, 2018, p. 76.

2 A distinguer de la Cour européenne des droits de l'homme, qui n'est pas une institution de l'UE, mais qui dépend du Conseil de l'Europe.

trouvée, y compris après la fin de la période de transition, l'UE et le Royaume-Uni resteront donc regroupés dans un "territoire douanier unique", au sein duquel les produits continueront à "circuler assez librement".

- 3- Les résidents. Les citoyens étrangers déjà établis de part et d'autre de façon permanente au moment du Brexit pourront continuer à y travailler, étudier et y mener leur vie comme avant. Les nouveaux arrivants, qui s'y installeront avant la fin de la période de transition, obtiendront un droit de résidence permanente au bout de cinq ans de séjour.
- 4- Londres paie la facture du Brexit, chiffrée à environ 40 milliards d'euros. Mais ce n'est pas un solde de tout compte. Certains programmes peuvent encore s'étaler sur une période allant jusqu'à 45 ans.
- 5- La CJUE reste compétente
- 6- Accord particulier sur Gibraltar pour des coopérations renforcées avec l'UE
- 7- Le droit européen continue à s'appliquer dans les bases britanniques à Chypre.
- 8- Protection des AOC européennes.

4- La crise de régime en Grande-Bretagne

Le Brexit a ouvert non seulement une crise politique, mais une crise de régime en Grande-Bretagne, qui déstabilise en profondeur le système politique et qui trouve son terreau dans une crise sociale extrêmement aiguë.

a. Le gouvernement le plus malmené par le Parlement depuis 1924

Theresa May a perdu successivement trois votes à la Chambre des communes en une semaine, dont le « meaningful vote » du 15 janvier.

1^{er} vote : le 8 janvier. Dans le contexte de la discussion de sept lois préparant le Brexit dans différents domaines (commerce, agriculture, pêche, politique fiscale, immigration, santé et législation liée à l'accord de retrait) et dans tous les scénarios du Brexit, un amendement refusant d'appliquer la loi sur la fiscalité en cas de « no deal » déposé par une députée travailliste a été voté majoritairement. Ce vote a une signification politique qui dépasse son objet : il a été analysé comme un refus majoritaire du Parlement d'un scénario « no deal » en général.

2^e vote : 9 janvier. Un amendement déposé par Dominic Grieve (député conservateur partisan d'un second référendum) prend la tête d'une fronde de députés conservateurs en déposant un amendement obligeant Theresa May à présenter un « plan B » dans les trois jours parlementaires ouverts en cas d'échec lors du meaningful vote du 15 janvier.

3^e vote (« meaningful vote ») : 15 janvier. C'est le vote principal sur l'accord conclu en novembre 2018 entre Theresa May et l'UE. Comme attendu, Theresa May a essuyé une défaite retentissante par 432 voix contre 202. C'est la pire défaite d'un chef de gouvernement devant la chambre des communes depuis au moins le 19^e siècle.

Pourquoi l'accord a-t-il été rejeté ?

Pour la gauche travailliste : Il y a deux raisons principales, qui ont été exposées par Jeremy Corbyn lors de son explication de votes. Tout d'abord, le fait que Theresa May ne soit parvenue à un accord in extremis, faisant du chantage à la montre afin de faire pression sur le Parlement. Ensuite, une raison de fond. L'accord prévoit un filet de sécurité (« backstop ») sur la question irlandaise. La solution proposée est que tant qu'aucune autre solution satisfaisante ne sera trouvée, y compris après la fin de la période de transition, l'UE et le Royaume-Uni resteront regroupés dans un "territoire douanier unique", au sein duquel les produits continueront à "circuler assez librement". Mais rien de précis sur ce que recouvre un « territoire douanier unique » (l'expression « union douanière, à laquelle les

conservateurs sont farouchement opposés, n'apparaît pas dans le texte) n'est énoncé, ni sur les modalités de décision de la fin du filet de sécurité.

Pour la droite conservatrice : les partisans d'un Brexit dur et le DUP (Democratic Unionist Party) d'Irlande du Nord récusent le fait que l'accord prévoit une période de transition (de 2019 à fin 2020, avec une prolongation possible jusqu'en 2022), trouvant que l'accord lie trop le Royaume-Uni à l'UE.

Le 16 janvier, une **motion de défiance déposée** par le parti travailliste est rejetée par 325 voix contre 306. Les conservateurs et le DUP se retrouvent pour empêcher des élections législatives et la venue possible des travaillistes au pouvoir.

b. Vers une contestation du Parlement ?

Les institutions britanniques sont d'autant plus complexes qu'elles reposent sur des pratiques, écrites ou non. Mais il y a un principe de base : le Parlement a, en dernier lieu, un pouvoir presque sans limite. Le principe de la souveraineté du peuple tel que nous l'entendons en France n'existe pas dans le royaume d'Elisabeth II. Les référendums, dont celui du Brexit, sont consultatifs. Théoriquement, le Parlement peut ne pas en tenir compte, même si c'est politique compliqué et dangereux.

Cela serait d'autant plus dangereux que le vote du Brexit a montré une crise de la représentation parlementaire et que les débats houleux de ces dernières semaines ont fait peser un doute sur la capacité du Parlement à les mener à bien. Le speaker de la Chambre des communes, le conservateur John Bercow, a ces derniers temps pesé de tout son poids pour montrer que le Parlement reprenait son rôle moteur, en infligeant plusieurs défaites au gouvernement de Theresa May. Il est maintenant établi que la Chambre des communes aura le droit d'amender le « Plan B » que Theresa May doit présenter ce lundi 21 janvier jusqu'au vote final le 29 janvier.

Mais cela n'épuise pas la question de la crise du Parlement. Pour preuve, **un courant, issu de la gauche, recherche les voies possibles pour une représentation politique alternative contournant le Parlement.** L'option de la **réunion d'assemblées citoyennes** est avancée dans plusieurs milieux. Les députées travaillistes Stella Creasy et Lisa Nandy ont publié un appel dans ce sens dans le Guardian le 16 janvier dernier³ : « les gens sont en colère et souffrent profondément de la pauvreté et voient leur pouvoir confisqué par un système qui ne répond pas à leurs besoins [...] Nous sommes presque trois ans après le référendum et nous sommes toujours en train de ratiociner sur la « volonté du peuple [...] Les référendums comme les élections sont des instruments étroits qui réduisent la complexité en questions simples ». L'idée serait de réunir 500 personnes tirées au sort tout en étant « représentatives de la population ». Elles se réclament des exemples irlandais, au moment du référendum sur le droit à l'IVG, et islandais, au moment de la crise bancaire. Il est à noter que ces deux députées travaillistes sont issues de la droite du Parti travailliste opposée à Corbyn.

c. Une crise sociale aggravée par le Brexit

Le troisième élément de la crise de régime est que, derrière ces débats sur le Brexit, la crise sociale demeure en Grande-Bretagne. En novembre 2018, un rapport de l'ONU⁴ a accusé le gouvernement « d'être dans le déni » envers l'approfondissement des écarts de richesse dans le pays. Un

3 <https://www.theguardian.com/commentisfree/2019/jan/16/mps-brexit-citizens-assembly-lisa-nandy-stella-creasy>

4 https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Poverty/EOM_GB_16Nov2018.pdf

Britannique sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. La pauvreté touche 40% des enfants de la 5^e puissance économique mondiale ! On voit ici le résultat des politiques d'austérité menées depuis la crise du capitalisme de 2008-2009. Les aides sociales de l'Etat ont drastiquement diminué. Le financement des collectivités locales a diminué de 40%, ce qui ruine les services sociaux locaux. La taxe locale dont les plus modestes étaient exemptés a été élargie à tous. Le taux de chômage est certes bas mais le Royaume-Uni est un pays de travailleurs pauvres. Theresa May a mené une enquête à l'automne 2018 concluant qu'il y a 1000 SDF de plus chaque mois. Le gouvernement réduit les allocations pour les locataires d'un logement social quand une chambre n'est pas occupée. Les constructions nouvelles sont livrées au privé.

Le Brexit va aggraver cette situation. Le FMI prévoit qu'un Brexit sans accord va coûter entre 5% et 8% de PIB, ce qui représente plusieurs milliers de livres par foyer. L'inflation de la livre pourrait jeter dans la pauvreté 900 000 personnes de plus. La Grande-Bretagne va perdre en outre l'accès aux fonds européens, ce qui va appauvrir encore davantage les régions les plus touchées par la crise. On estime que la Grande-Bretagne va perdre 9 milliards de livres de fonds européens servant à lutter contre la pauvreté.

5 - Et maintenant ?

Un report ?

Theresa May devrait faire une déclaration présentant un « plan B » lundi 20 janvier pour un vote le 29 janvier. Il est plus que probable qu'une motion demandant le report de la date du 29 mars soit présentée à la Chambre des communes ces jours-ci. Theresa May a répété ces derniers jours qu'elle s'opposait à un report de la date du Brexit, sous pression des partisans d'un Brexit dur dans ses propres rangs (à l'image de Michael Gove, très néo-conservateur, partisan de la peine de mort, qui a fait le discours de réponse à Corbyn lors du débat sur la motion de censure le 16 janvier en le traitant « danger pour la sécurité de la nation »). Mais l'UE a ouvert la porte à la possibilité d'un report, si le gouvernement britannique le demande. Il faudrait en cas que le report soit voté par le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE. Il ne pourrait excéder début juillet, date d'entrée en fonction du nouveau Parlement européen, car personne n'envisage que ce report puisse induire que les Britanniques participent à l'élection européenne du 26 mai, ce qui impliquerait de modifier à la dernière minute toutes les règles de répartition des sièges.

Un Brexit sans accord ?

Le Brexit sans accord signifie : un Brexit brutal sans période de transition, l'application des règles de l'OMC pour les relations commerciales avec l'UE, le durcissement des règles d'immigration, une très grande incertitude pour les 3,7 millions d'Européens qui vivent en Grande-Bretagne et les 1,3 million de Britanniques qui vivent en Europe, le retour d'une frontière en dur au milieu de l'Irlande. Des questions extrêmement lourdes sont alors posées, dans tous les domaines : qu'advient-il des stocks de médicaments ? des règles de pêche ? des modalités pour les transporteurs ?

Ce scénario gagne de plus en plus en crédibilité si un nouvel accord n'est pas négocié avant le 29 mars ou si la date du Brexit n'est pas reportée. Le poids retrouvé ces derniers jours des hard brexiters dans le groupe parlementaire conservateur, après avoir essuyé une défaite en décembre en tentant de renverser Theresa May, pousse vers ce scénario. Les votes de la semaine dernière dans le groupe conservateur à la Chambre des communes montrent à quel point Theresa May est dépendante des Hard Brexiters : c'est grâce à eux qu'elle a gagné le vote de défiance le 16 janvier.

6 - Le Parti travailliste et la gauche britannique

Jeremy Corbyn a développé sa ligne lors d'une conférence de presse et d'une tribune dans le Guardian la semaine dernière. On peut la résumer de la manière suivante : il s'agit de **dépasser l'opposition entre Brexiteurs et anti-Brexiteurs pour porter le débat sur la question sociale.**

- Un accord alternatif :
 - o Il comprendrait un accord commercial et le fait que le Royaume-Uni reste dans l'union douanière⁵ afin de « protéger les emplois et le niveau de vie », de ne pas fragiliser davantage les régions industrielles appauvries.
 - o Des règles précises sur la fin du « backstop » et sur la manière dont le Royaume-Uni a la main sur la période qui suivra afin d'anticiper les conséquences de la fin de la période intermédiaire sur l'industrie anglaise, les droits des travailleurs et les aides d'Etat à l'industrie. Il accuse le gouvernement conservateur de « laisser tomber les droits des travailleurs alors que la baisse des aides d'Etat à l'industrie serait gravée dans le marbre ».
 - o Des règles d'immigration « qui correspondent aux besoins de l'économie » (dans le contexte britannique, cela signifie plus d'immigration comme contre-poids au vieillissement de la population) et opposition aux quotas. Corbyn parle de « coopération internationaliste et de solidarité anti-raciste à travers l'Europe ».
 - o Opposition à d'autres scénarios qui peuvent être avancés comme un accord sur le modèle de la Norvège (la Grande-Bretagne rejoint l'Association Européenne de Libre Echange et maintient un accord douanier avec l'UE, mais sans possibilité d'influencer les règles européennes élaborées par l'UE qui s'appliquent de fait sur les pays de l'AELE sans qu'ils puissent y contribuer).
- Doubler cet accord de mesures de redressement de l'économie : pour l'industrie ravagée, pour le développement des services publics, pour continuer à appliquer les standards européens sur la protection des consommateurs et les règles environnementales, pour garantir une « frontière ouverte » en Irlande du Nord.

Dans son souci de refaire l'unité de l'électorat de gauche en insistant sur la dimension sociale, Corbyn rejette l'idée d'un second référendum sur le Brexit. **Cette idée d'un second referendum est soutenue, pour des raisons différentes, par une partie de l'aile gauche du Parti et par l'aile droite (blairiste) :**

- **A l'aile gauche :** Jeremy Corbyn doit prendre acte qu'une partie des travaillistes, et des syndicats, soutiennent l'idée d'un second référendum. 200 branches locales du Parti se sont manifestées dans ce sens, dans la lignée de la campagne menée au moment du referendum dans le cadre de la coalition « Une autre Europe est possible », qui s'est constitué en premier lieu en réaction à la prégnance des idées xénophobes dans la campagne du Brexit. Cette coalition a notamment organisé la contre-manifestation à Londres le 9 décembre dernier contre une mobilisation de l'extrême-droite autour du militant néo-nazi Tommy Robinson, qui lui réclame un Brexit total et immédiat. Cette position interne aux travaillistes s'est manifestée dans la phase de préparation de la conférence annuelle du parti de l'automne dernier par un appel de 119 sections de circonscription du Parti qui soutient Corbyn pour

⁵ Les conservateurs ne veulent pas d'union douanière mais défendent un accord de libre-échange avec l'UE.

appeler à des élections générales mais qui défend l'idée que, une fois les travaillistes au pouvoir, toutes les options sont sur la table, y compris un deuxième référendum.

- **A l'aile droite (blairiste)** : depuis toujours opposés au Brexit et partisans de l'Europe libérale, ils sont très actifs au Parlement dans toutes les directions permettant d'éviter un Brexit « sans accord », voire à empêcher le Brexit purement et simplement. Mais ils sont pris dans une contradiction : s'ils veulent empêcher un Brexit sans accord, ils sont tentés par un rapprochement avec Theresa May (des émissaires de la première ministre les travaillent beaucoup ses derniers jours) ; s'ils veulent empêcher le Brexit par un second référendum, ils doivent se rapprocher, paradoxalement, de la partie de la gauche anti-Brexit.
- **La pression monte à l'intérieur du Parti travailliste ces derniers jours** :
 - o Un appel assez large de 71 députés travaillistes a été publié la semaine dernière appelant à un referendum où l'on trouve représentées beaucoup de sensibilités du parti, de la droite et de la gauche. Son initiateur penche cependant plutôt vers la droite : il s'agit de Stephan Doughty, ancien membre du shadow cabinet en charge des questions de politique étrangère qui a soutenu les frappes contre la Syrie en 2015.
 - o Les organisations de jeunesse du Parti travailliste multiplient ces derniers jours les appels à un second référendum : à Leeds, Bristol, Leicester, Warwick, York et Edinburgh. Ces appels sont sensibles au fait qu'une importante majorité des jeunes, notamment dans les villes, sont très opposés au Brexit.

La situation interne dans le parti travailliste évolue donc très vite.

Les autres organisations de gauche :

Left Unity (membre du PGE) est très opposée au Brexit. Ils soutiennent à la fois des élections générales « comme occasion d'apporter un changement fondamental » et un nouveau référendum « avec un maximum d'information apportée à la population »⁶.

Le Parti Communiste de (Grande-)Bretagne (Communist Party of Britain) : le secrétaire général du parti Robert Griffiths a déclaré devant le comité politique du Parti qu'il soutenait l'organisation de nouvelles élections menant un gouvernement du Labour dirigé par Jeremy Corbyn. Ils demandent que la date du 29 mars soit respectée dans tous les cas. Ils veulent un Brexit mené par Corbyn⁷.

7 La question irlandaise et le Sinn Féin

La question irlandaise est au cœur des discussions. Derrière les discussions sur le Brexit, la vraie question est le **respect ou non des « Accords du Vendredi Saint » (Good Friday Agreement, nom donné aux accords de paix de 1998 en Irlande). Leur remise en cause serait dramatique.**

- 1- **Theresa May dépend du parti unioniste DUP** pour conserver sa majorité à la Chambre des communes. Le DUP a voté contre l'accord proposé par May le 15 janvier mais l'a soutenue contre Corbyn le 16 janvier. Ils sont très opposés au backstop et à toute mesure garantissant le maintien de l'Irlande du Nord dans une union douanière et dans un espace de libre circulation avec l'UE, en particulier avec l'Irlande. Ce parti préférerait un Brexit sans accord plutôt qu'un accord permettant cela.

6 Communiqué du 14 janvier (<http://leftunity.org/fundamental-change-does-not-begin-with-brexit/>)

7 <https://www.communist-party.org.uk/britain/2486-communists-demand-early-general-election-and-march-29-eu-exit.html>

- 2- **Le Sinn Féin** veut à prix empêcher, en application de l'Accord du Vendredi Saint, l'institution d'une frontière en dur entre les 6 comtés du nord et les 26 comtés du sud de l'Irlande. Ils soutiennent le backstop comme étant la « moins pire » des solutions. A défaut, et comme le prévoient les Accords du Vendredi saint, ils mettent dans le débat public la tenue d'un référendum pour réunir l'Irlande. Dans leurs deux derniers congrès annuels, en 2017 et 2018, ils ont proposé des mesures transitoires pour parvenir à une réunification de l'île, en commençant par l'unification des systèmes de sécurité sociale.
- 3- **Le scénario du « no deal » est extrêmement dangereux** pour la situation dans le nord de l'île, qui se trouve dans une situation de blocage politique depuis les élections législatives régionales de mars 2017. Le DUP refuse de discuter avec le Sinn Féin pour former un gouvernement de coalition sur le modèle de celui qui existait précédemment. May a d'ores et déjà annoncé le déploiement de 1000 policiers anglais et écossais en Irlande du Nord en cas de « no deal ». Le Sinn Féin ne cesse d'alerter sur la dégradation de la situation et le renforcement, chez les unionistes, du « sectarisme ».

8 Les effets sur la France

Les effets sur la France sont de deux ordres et sur ces deux aspects, **le gouvernement montre une grande impréparation et une grande improvisation :**

- 1- **Comment se préparer à un no deal ? Le projet de loi voté par le Parlement jeudi dernier** permet au gouvernement de légiférer par ordonnances pour préparer un Brexit sans accord. Edouard Philippe a présenté cinq ordonnances, qui doivent être promulguées dans les trois prochaines semaines. Elles visent à protéger les intérêts des Français résidant au Royaume-Uni, à garantir un statut pour les citoyens britanniques en France et à prendre des mesures en vue du rétablissement des contrôles de marchandises aux frontières. Il a annoncé un plan de 50 millions d'euros d'investissement pour les ports et les aéroports pour pouvoir gérer les files d'attente. Il a également annoncé le recrutement de 600 douaniers, contrôleurs vétérinaires et autre personnel frontalier. **Le groupe communiste s'est abstenu sur ce vote** pour les raisons suivantes : il n'y aucune préparation et l'improvisation est grande, à nouveau un recours aux ordonnances, le gouvernement a raté la négociation européenne sur les corridors européens, l'augmentation du contingent douanier prévu au projet de loi de finances de 2019 est ridicule, il n'y a pas de mesure d'urgence sur les contrôles vétérinaires⁸.
- 2- **Comment protéger les emplois menacés par le Brexit ? Cette question n'est absolument pas traitée par le gouvernement.** Elle recouvre plus plusieurs aspects :
 - a. Quelque 30 000 entreprises françaises exportent Outre-Manche, et 3 000 y sont installées. Plus globalement, le Royaume-Uni est l'un des seuls pays avec lequel la balance commerciale française est excédentaire. Le FMI estime que le Brexit pourrait coûter de à **0,2 à 0,4% de croissance à l'économie française**.
 - b. **Protéger le secteur de la pêche française.** L'accord de novembre 2018 prévoit de se donner jusqu'en 2020 pour trouver un accord sur la pêche. S'il est rejeté et que le Brexit a lieu sans accord le 29 mars, le Royaume-Uni sort ipso facto de la Politique commune de la pêche (PCP). Les pêcheurs européens n'auraient donc plus accès aux eaux britanniques, qui représentent 30% des captures françaises (50% pour les pêcheurs bretons, 75% pour les pêcheurs de Picardie, du Nord et du Pas-de-Calais). Cela représente 23000 emplois en France.

8 Explication de vote de Jean-Paul Lecoq : http://www.jeanpaul-lecoq.fr/IMG/pdf/2019_01_15_-_brexit_dg_lect_def_v3.pdf

- c. **Les relations commerciales avec l'Irlande.** La commission des transports du Parlement européen a réintégré début janvier les ports français dans la mise en place de corridors maritimes avec l'Irlande, alors que la première proposition de la commission européenne faisait totalement l'impasse sur eux pour se concentrer sur les ports du Benelux, du fait de l'impéritie du gouvernement français. Les ports de Brest, de Roscoff, de Saint-Malo mais également ceux de Cherbourg, du Havre, de Dunkerque et de Nantes sont désormais intégrés. Et ce n'est pas grâce au gouvernement français.

Conclusion : Ce que le Brexit dit de l'UE

- 1- Le Brexit aurait dû être un électrochoc pour les classes dirigeantes européennes : il n'en a rien été. **Le fait qu'un peuple européen, que la 2^e puissance économique de l'UE, choisisse de quitter l'UE n'a entraîné aucune remise en cause du mode de construction libérale de l'UE.**
- 2- **Le fait de quitter l'UE ne résout rien.** La situation sociale en Grande-Bretagne va se dégrader encore davantage et le gouvernement est sous la pression de sa frange la plus droitière et s'est en outre ouvert une crise de régime profonde. En particulier, le fait de quitter l'UE ne résout rien des préoccupations de la partie des classes populaires qui a voté pour le Brexit et qui sont les grandes oubliées de toutes ces discussions. Cela va même sans doute les aggraver.
- 3- **L'UE s'est montrée assez intraitable** durant les négociations en jouant, tout autant que le gouvernement de May, la montre et en refusant de négocier quelles seraient les futures relations entre l'UE et le Royaume-Uni tant que l'accord sur le Brexit ne serait pas validé. **Le gouvernement français s'est montré et se montre toujours particulièrement intraitable** avec les Britanniques. Macron a encore répété le 15 janvier, avant le vote au Parlement anglais, que « nous étions allés aussi loin que nous pouvons ». Il semble cependant avoir une évolution sur ce point ces derniers jours.
- 4- Ces négociations montrent **la force des Etats, en particulier de la France et de l'Allemagne** (qui n'ont pas toujours été sur la même longueur d'onde par ailleurs) **dans les discussions.** C'est le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement qui négocie avec les Anglais. La décision de la CJUE sur l'interprétation de l'article 50 du TUE illustre la prise en compte de ce rapport de force interne à l'UE.
- 5- Les difficultés à concrétiser le Brexit illustre **le poids des interdépendances** entre les Etats de l'UE, y compris pour la Grande-Bretagne qui était l'Etat le moins intégré à l'UE.

L'ensemble de ces points confirment **la pertinence de notre positionnement sur l'UE** : la question n'est pas de quitter l'UE mais de combattre les logiques capitalistes qui sous-tendent à sa construction actuelle pour prendre en compte à la fois l'aspiration des peuples et des nations à voir leurs choix démocratiques et souverains respectés et à voir progresser leurs droits sociaux et leur niveau de vie.

Concernant le Brexit lui-même, notre position peut s'articuler en plusieurs points :

- 1- **Respect de la volonté exprimée majoritairement par le peuple britannique**, y compris à quitter l'UE.
- 2- **L'accord final du Brexit doit assurer les intérêts des travailleurs** britanniques, des travailleurs européens vivant en Grande-Bretagne et des travailleurs britanniques en Europe, et protéger les services publics britanniques. Le Brexit ne peut être le prétexte d'une nouvelle vague de mesures d'austérité pour en Grande-Bretagne.

- 3- **Le gouvernement français doit prendre les mesures nécessaires pour protéger les travailleurs français des conséquences du Brexit.** Aucune suppression d'emploi ne peut être acceptée à cause du Brexit.
- 4- **Respect total, absolu et sans condition des « Accords du Vendredi Saint ».** Aucune frontière ne peut diviser l'Irlande, ce qui implique de maintenir la liberté de circulation entre les 6 comtés du Nord et les 26 comtés du Sud de l'Irlande et de garantir aux habitants du Nord la citoyenneté européenne. S'il y a un Brexit sans accord, ou un accord ne respectant pas l'accord du Vendredi saint, il sera nécessaire de soutenir les initiatives du Sinn Féin en faveur d'un référendum de réunification de l'Irlande.